

Quatre filières, un objectif : le rattrapage du certificat professionnel

Faites le prochain pas!

... Bien qu'elle trouve un emploi dans un hôpital, elle doit constater que la formation en services de soins qu'elle a suivie en Bulgarie n'est pas reconnue ...

... Sa femme l'encourage à rattraper le certificat professionnel défini selon l'article 32 OFPr. Il fréquente désormais l'école professionnelle deux fois par semaine ...

... Mais elle ne veut plus reprendre son ancienne profession, elle souhaite faire quelque chose de nouveau. Elle se renseigne à droite et à gauche, se rend à l'Office d'orientation professionnelle et fait un stage dans une maison de retraite ...

... Il fait bien son travail. Son employeur lui propose de suivre l'apprentissage de carreleur ...

Une information de Travail.Suisse

Un travail mais aucune formation ?

Cela fait plusieurs années que vous travaillez dans une profession, sans avoir jamais fait d'apprentissage? Vous travaillez aujourd'hui dans une autre profession que celle pour laquelle vous avez reçu une formation? Vous souhaitez obtenir un certificat professionnel suisse, étant donné que votre diplôme étranger n'est pas reconnu?

Actuellement, il n'est plus de règle de travailler pendant des décennies dans la même entreprise et dans la même profession. Des entreprises ferment et des métiers disparaissent. Il est d'autant plus important de pouvoir présenter un diplôme. Cela vous aide lorsque vous cherchez un travail convenable.

Peut-être avez-vous quitté votre profession il y a quelques années et force vous est de constater désormais que vous n'êtes plus à jour. Le fait d'acquérir un diplôme récent facilitera votre retour à la vie active. Ou vous avez immigré en Suisse et constatez que votre diplôme n'y est pas reconnu.

Ce sont pour des raisons diverses que des adultes travaillent dans une profession sans avoir le diplôme correspondant. Mais il existe de bons arguments pour acquérir un diplôme ultérieurement.

Trouvez votre voie !

Travail.Suisse, l'organisation indépendante de 170'000 travailleurs et travailleuses, se mobilise en faveur de la formation d'adultes sans certificat professionnel. Le présent prospectus vous donne des informations importantes sur la manière dont vous pouvez rattraper un certificat professionnel et quelles sont les filières de formation accessibles pour y parvenir. Il vous encouragera à vous faire conseiller. Découvrez quelle est la meilleure voie dans votre situation.

Vous en profiterez, c'est garanti !

Rattraper un certificat professionnel n'est pas chose aisée, mais l'effort en vaut la peine. Cela ne se verra pas uniquement sur le plan financier : vous améliorerez également votre position dans l'entreprise, vous augmenterez vos chances sur le marché du travail et vous y gagnerez de la confiance en vous-même et l'estime d'autrui.

Quels avantages un certificat professionnel m'apporte-t-il ?

- Vous gagnez mieux votre vie.
- Vous avez accès à une large offre de formation continue.
- Vous améliorez vos chances lorsque vous changez de poste.
- Vous êtes davantage à l'abri du chômage.

Comment planifier ma formation ?

En planifiant votre formation, vous devez également prendre en considération – à côté de son coût – le temps qu'il vous faudra lui consacrer et l'organisation de votre vie quotidienne. Le montant des coûts diffère selon la filière de formation choisie et selon le canton de domicile. Demandez à votre employeur sous quelle forme il peut soutenir votre projet.

L'Office d'orientation professionnelle de votre région est à votre disposition pour répondre à ces questions.

Quelle est la prochaine démarche à entreprendre ?

Inscrivez-vous auprès de votre Secrétariat régional de Syna (www.syna.ch) ou adressez-vous pour une première consultation à l'Office d'orientation professionnelle de votre région (www.berufsberatung.ch).



Tampon du
Secrétariat régional de Syna

Adresses utiles:

orientation.ch

Voir informations sous «CFC sans apprentissage»

validacquis.ch

Informations et adresses relatives à la procédure de validation

adresses.csfo.ch

Adresses des offices de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle

bdt.admin.ch/diploma

Informations concernant la reconnaissance de diplômes étrangers

boursesdetudes.ch

Informations et adresses relatives à l'aide à la formation (bourses et prêts d'études)

Quatre filières menant au certificat professionnel

Quatre filières s'ouvrent à vous en Suisse pour vous permettre, en tant qu'adulte, d'obtenir un certificat professionnel avec certificat fédéral de capacité ou attestation professionnelle fédérale:

« Milena épouse un Suisse et immigré en Suisse. Bien qu'elle trouve un emploi dans un hôpital, elle doit constater que la formation en services de soins qu'elle a suivie en Bulgarie n'est pas reconnue. Elle passe par **une procédure de validation**, suit des cours à côté de son travail et acquiert le diplôme d'assistante en soins et santé communautaire. Elle peut également suivre désormais la formation qui lui permettra de devenir infirmière diplômée. »

Milena obtient le diplôme d'assistante en soins et santé communautaire

Filière de formation	Procédure de qualification (article 31 OFPr)
Comment procéder ?	Vous justifiez dans un dossier de votre expérience professionnelle. Vous rattrapez des lacunes dans votre formation.
Quel doit être mon bagage ?	Ecole obligatoire terminée 5 ans d'expérience professionnelle, dont 2-4 ans dans la profession visée
Que faut-il faire ?	Justification de vos capacités professionnelles consignées dans un dossier. Rattrapage des éléments de formation manquants (cours, stages, etc.)
Cela existe-t-il dans ma profession ?	Uniquement dans quelques professions, telles que spécialiste du commerce de détail, employée de commerce, gestionnaire en intendance ou logisticien-ne
Quelle est la durée de la formation ?	Accompagnement professionnel Durée fixée individuellement, selon la formation et les propres besoins
Où puis-je me renseigner ?	Vous trouverez une liste des professions offertes sur le site www.validacquis.ch/ sous « Offres ».
Certificat	Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

« Luis travaille depuis plusieurs années dans le domaine de la construction. Sa femme l'encourage à rattraper **le certificat professionnel défini selon l'article 32 OFPr**. Il fréquente désormais l'école professionnelle deux fois par semaine. Son épouse l'aide à améliorer ses connaissances linguistiques. Avec ses collègues de classe, il étudie en vue de l'examen final. Au bout de trois ans d'études et de travail, il passe l'examen. L'effort a été payant, car grâce à son certificat professionnel il gagne désormais bien plus qu'auparavant. »

Luis suit une formation de rattrapage pour obtenir le certificat professionnel de maçon

Formation de rattrapage pour adultes (article 32 OFPr)
Vous vous préparez seul à passer l'examen final d'apprentissage.
Ecole obligatoire terminée 5 ans d'expérience professionnelle, dont 2-4 ans dans la profession visée
Scolarité selon les besoins ou études de manière indépendante Cours interentreprises selon les besoins Examen de fin d'apprentissage
Toutes les professions
Accompagnement professionnel Durée fixée individuellement, selon la formation et les propres besoins
Cliquez sur www.orientation.ch sur « Choix professionnel » et puis sur « Toutes les professions ».
Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Roger, âgé de 24 ans, est encore en apprentissage

Apprentissage normal
Vous terminez un apprentissage normal.
Ecole obligatoire terminée
Formation en entreprise Scolarité Cours interentreprises Examen de fin d'apprentissage
Toutes les professions
Avec contrat d'apprentissage de 2 à 4 ans, à plein temps, possible à la demande à temps partiel
Cliquez sur www.orientation.ch sur « Choix professionnel » et puis sur « Toutes les professions ».
Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Après avoir fait une pause pour s'occuper de sa famille, Anna suit des cours pour devenir spécialiste en assistance et encadrement

Apprentissage accéléré pour adultes
Vous terminez un apprentissage accéléré.
Ecole obligatoire terminée 2 ans d'expérience professionnelle et âge minimal de 22 ans
Formation en entreprise Scolarité Cours interentreprises Examen de fin d'apprentissage
Assistant-e en soins et santé communautaire, spécialiste en assistance et encadrement, agriculture
Avec contrat d'apprentissage de 2 ans, à plein temps ou programme minimum
Cliquez sur www.orientation.ch sur « Choix professionnel » et puis sur « Toutes les professions ».
Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

« Ses enfants ont grandi. Anna souhaite de nouveau travailler à plein temps. Mais elle ne veut plus reprendre son ancienne profession, elle souhaite faire quelque chose de nouveau. Elle se renseigne à droite et à gauche, se rend à l'Office d'orientation professionnelle et fait un stage dans une maison de retraite. Le contact avec les personnes âgées lui apporte beaucoup. Anna réalise rapidement qu'elle veut suivre **la formation accélérée** de spécialiste en assistance et encadrement. Après deux ans de stage, elle peut entreprendre son apprentissage accéléré dans une maison de retraite. »

Apprentissage accéléré pour adultes
Vous terminez un apprentissage accéléré.
Ecole obligatoire terminée 2 ans d'expérience professionnelle et âge minimal de 22 ans
Formation en entreprise Scolarité Cours interentreprises Examen de fin d'apprentissage
Assistant-e en soins et santé communautaire, spécialiste en assistance et encadrement, agriculture
Avec contrat d'apprentissage de 2 ans, à plein temps ou programme minimum
Cliquez sur www.orientation.ch sur « Choix professionnel » et puis sur « Toutes les professions ».
Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale de formation professionnelle AFP